

Les déterminants de l'insertion des migrants sur le marché du travail à Lomé

*Fofo AMETEPE, Université Paris 10 - INED
Donatien BEGUY, Université Paris 10 - IRD*

INTRODUCTION

La dynamique migratoire a été d'une importance notable dans la croissance des villes africaines. Même si son poids a diminué depuis quelques années, il n'en demeure pas moins vrai que les villes, notamment les capitales continuent à attirer les migrants car les flux vers les villes n'ont pas diminué (Bocquier et Traoré, 2000). Ces déplacements sont motivés principalement par la recherche d'un emploi car pour une large frange des populations rurales, la ville peut apporter des solutions aux problèmes qu'elles rencontrent dans leur quotidien. En outre, même les départs pour cause d'études ou familiale aboutissent souvent à la recherche d'un emploi en ville (Kouamé, 2000).

Il est ainsi indéniable que l'arrivée des migrants en ville, tout en contribuant à la croissance urbaine agit sur l'évolution du marché du travail urbain car elle fait augmenter la main-d'œuvre disponible. Les populations actives urbaines auront de plus en plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail, surtout si la demande de main-d'œuvre ne suit pas l'offre. C'est le cas dans de nombreuses villes africaines, fortement urbanisées mais dont le marché du travail ne peut suivre l'accroissement rapide de la population active. A l'inverse des autres régions du monde, l'urbanisation rapide s'est faite avec une croissance économique moins régulière en Afrique subsaharienne (Hicks, 1998 cité par Roubaud et Razafindrakoto, 2002).

La crise économique aiguë que vivent les pays africains depuis plusieurs années est de nature à raviver les tensions sur le marché du travail urbain. En fait, les villes n'ont pas échappé à la morosité économique du fait qu'elles concentrent la majorité des activités économiques modernes et des infrastructures. Les Etats, en gelant le recrutement dans la fonction publique ont rendu presque inaccessible à leurs populations actives le secteur moderne auquel le secteur privé formel ne s'est pas encore substitué, étant donné son état embryonnaire. Au même moment, le secteur informel qui s'est considérablement développé ces dernières années dans les villes africaines ne peut satisfaire toute la demande d'emplois des chômeurs, déflatés et jeunes diplômés, car ce secteur subit aussi les contrecoups du ralentissement généralisé de l'activité économique.

Dans un tel contexte de contraction du marché de l'emploi, comment les migrants qui ne cessent d'affluer dans les villes, font pour accéder au marché du travail, surtout que pour eux, la recherche d'un emploi et d'un revenu monétaire décent semble être la première motivation de leur arrivée en ville ? Par rapport aux natifs, à quelle vitesse accèdent-ils à un emploi et quels types d'emplois occupent-ils lorsqu'ils arrivent en ville ? Quelques études ont essayé de répondre à ces questions en mettant à l'épreuve des données les deux hypothèses contradictoires qui existent dans la littérature sur l'insertion économique des migrants. La première suggère qu'en raison des difficultés particulières qu'ils éprouvent, les migrants seraient défavorisés sur le marché du travail par rapport aux non-migrants ; la seconde postule que le dynamisme et la motivation des migrants leur permet un accès plus facile à l'emploi en ville (Piché et Gingras, 1998). En Afrique, les analyses longitudinales sur l'insertion urbaine des migrants dans deux villes du Sahel comme Dakar et Bamako (Piché et Gingras, op. cit. ;

Bocquier, 1992) ont montré que globalement les migrants réussissent aussi bien et parfois mieux que les natifs ; c'est donc le second postulat qui est vérifié ici. Toutefois, il n'est pas certain que les migrants qui arrivent en ville aient des caractéristiques homogènes qui les distingueraient de façon nette des natifs. Ils peuvent ainsi constituer une population hétérogène avec des profils tout à fait différents liés à certains facteurs. Ceux-ci vont ainsi avoir une influence sur leur insertion économique en ville. Dans une étude sur l'insertion économique des nouveaux immigrants à Montréal, Victor Piché *et al.* (2002) montrent que l'origine nationale de ceux-ci a une influence sur leur accès à l'emploi et leur maintien durable dans le marché du travail. Les migrants de l'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord réussissent mieux à Montréal que les autres (africains, maghrébins, asiatiques). En France également, l'origine nationale est un facteur déterminant de l'accès à l'emploi des immigrants ; les originaires d'Asie du Sud-Est et d'Afrique subsaharienne seraient les plus défavorisés sur le marché du travail par rapport aux autres migrants provenant d'Europe du Sud et du Maghreb (Tribalat, 1996 ; Dayan *et al.*, 1997). Aux Etats-Unis également, une telle hiérarchie socio-économique existe au détriment des latino-américains (notamment mexicains) qui se retrouvent ainsi au bas de l'échelle sociale. Les pratiques discriminatoires des employeurs, les difficultés qu'ont certains immigrants à faire reconnaître leurs compétences pré-migratoires et l'efficacité des réseaux sociaux d'entraide au sein des groupes d'immigrants sont les hypothèses avancées pour expliquer cette stratification ethnique dans ces pays industrialisés (Piché, 2004).

En Afrique subsaharienne, Philippe Bocquier (*op. cit.*) a analysé l'insertion des migrants, enquêtés à Dakar en 1989, en les distinguant selon leur lieu de formation. Ses résultats montrent que les migrants en partie formés à Dakar se dirigent beaucoup plus vers des emplois modernes, même si la mauvaise conjoncture économique a imposé des restrictions à l'embauche. En revanche, ceux qui sont formés hors Dakar accèdent beaucoup plus aux emplois du secteur non structuré urbain communément appelé secteur informel : ce sont en général des activités de commerce et de revente. Bien évidemment, la relation entre l'origine nationale d'une part et le lieu de formation d'autre part, avec l'insertion économique des migrants, peut dépendre aussi d'autres éléments intermédiaires décisifs pour l'accès au marché du travail. On peut citer entre autres l'âge, le sexe, l'origine sociale, le type de formation reçue, le niveau d'instruction, le réseau social d'appartenance. Ce dernier facteur peut parfois dépasser le cadre de l'appartenance ethnique auquel il est souvent confondu. On pense parfois qu'un migrant accueilli à son arrivée par sa famille proche bénéficie des réseaux ethniques, de parenté et d'amitié, tissés en ville par celle-ci pour accéder au travail. C'est la théorie des réseaux ou du jumelage, basée sur l'accès à l'information et la recommandation par des contacts informels liés aux relations de parenté, d'amitié, etc. (Cohen et House, 1996, cité par Kouamé, 1999).

Par ailleurs, Philippe Bocquier (*op. cit.*) trouve que si l'emploi ou la recherche de l'emploi est l'issue la plus fréquente à la fin de la formation ou dès l'arrivée pour les hommes migrants, ce n'est pas le cas des femmes migrantes qui deviennent souvent « femmes au foyer » à la fin de leur formation ou dès leur arrivée. Ce qui suppose qu'il s'agit pour celles qui ont fait leur formation hors Dakar d'une migration familiale et non de travail. Si cette situation n'est pas très surprenante à Dakar où le travail féminin est peu répandu et où les femmes se doivent avant tout de bien s'occuper de leur foyer (Adjamagbo *et al.*, 2004 ; Antoine et Dial, 2003), ce n'est pas le cas à Lomé où il est connu que les femmes togolaises et loméennes en particulier sont très actives et participent fortement à la vie économique du pays (Locoh, 1996 ; Coordonnier, 1987 ; Béguy, 2003). On peut logiquement penser que celles qui migrent ne dérogent pas à cela et donc qu'elles se comportent de la même manière que les hommes

migrants. Autrement dit, l'emploi ou la recherche d'un emploi à la fin de leur formation ou à leur arrivée à Lomé est aussi une priorité pour ces femmes.

Mais cette volonté de travailler est souvent mise à mal par la conjoncture économique. En effet, à l'instar d'autres pays africains, le Togo a connu des graves difficultés économiques durant les années 1980 et les crises politiques des années 1990 qui se poursuivent d'ailleurs ont fortement affaibli les opportunités économiques (Lachaud et Mamder, 2003). Le Togo ne bénéficie presque plus du concours des bailleurs extérieurs du fait d'un processus de démocratisation chaotique et émaillé de violences socio-politiques. Concomitamment, les embauches dans le secteur public ont quasiment cessé depuis le début des années 1980 et le secteur informel s'est considérablement développé. De même, on a noté d'importants licenciements dans le cadre des programmes d'ajustement structurel (PAS) ou à la suite de la grève générale qui a duré 9 mois à partir de novembre 1992. Parfois ce sont les employés qui démissionnent suite au non paiement des salaires pour accéder aux activités informelles. Toutefois, la persistance de cette situation accentue les difficultés économiques et rend de plus en plus difficile l'installation à son propre compte et cela est surtout avéré chez les plus jeunes.

En 2000 à Lomé, la situation des migrants est très variable d'une génération à une autre et d'un sexe à l'autre. La proportion des hommes migrants qui travaillent est nettement plus importante dans la génération intermédiaire que dans la jeune génération, ce qui est en partie dû à la présence d'apprentis ou d'étudiants parmi ces derniers. La proportion des hommes travaillant dans le secteur moderne diminue d'une génération à l'autre ; un écart de 23 points environ est observé entre la plus ancienne et la plus jeune génération (URD-DSGCN, 2002d). A l'inverse, le secteur informel occupe une proportion plus importante de migrants parmi les plus jeunes. Ce qui est révélateur du caractère générationnel de l'emploi informel chez les hommes. Ce résultat indique aussi "l'envahissement" par les hommes de ce secteur, très longtemps dominé par les femmes, comme l'avait déjà souligné Thérèse Locoh (1996). Chez les femmes, il y a moins de migrantes de la plus jeune génération qui travaillent comparativement à celles de l'ancienne génération et surtout celles de la génération intermédiaire. Contrairement aux hommes, l'emploi dans le secteur informel des femmes n'est pas récent et n'est pas lié à la génération comme le montre la proportion des femmes travaillant dans le secteur informel très élevée déjà parmi les plus âgées. Très peu de femmes travaillent dans le secteur formel. Telle est donc la situation des différentes générations au moment de l'enquête. La question que l'on se pose maintenant est de savoir comment sont-ils arrivés là ?

L'objet de cet article est de cerner l'insertion économique des migrants selon le lieu de formation. L'insertion des migrants peut avoir plusieurs dimensions : économique, résidentielle, linguistique (Piché, 2004). Mais dans ce travail, nous la limiterons à sa dimension économique : l'accès au premier emploi (formel ou informel) à Lomé. Il convient de noter que le maintien dans l'activité (durée de l'emploi obtenu en ville) permet aussi de caractériser l'insertion économique des migrants mais cet aspect ne sera pas abordé dans ce travail. En outre, on sait d'une part que les migrants qui ont fait leur formation hors Lomé n'ont pas les mêmes chances de disposer des réseaux sociaux leur permettant d'accéder à un emploi par rapport à ceux qui ont été formés à Lomé. D'autre part, les meilleurs centres de formation se trouvant à Lomé, ceux qui y sont formés devraient disposer d'un meilleur capital humain qui les favoriserait sur le marché du travail moderne que ceux qui ont été formés ailleurs. Quels sont les différences et les similitudes en termes d'accès à l'emploi des migrants selon qu'ils sont formés à Lomé ou non ? Quels sont les secteurs d'activité les plus visés ?

L'intégration économique des migrants serait-elle sensible aux facteurs conjoncturels ? A cet effet, ce travail s'intéresse uniquement aux migrants et essaie de montrer que contrairement aux idées reçues, ceux-ci ne forment pas un groupe homogène. D'où la nécessité de ressortir les spécificités. Et le lieu de formation semble être un facteur discriminant de l'insertion des migrants comme l'ont pu montrer certains travaux (Bocquier, op cit).

METHODOLOGIE

Données

Ce travail repose sur les données du volet biographique de l'étude "Famille, Migrations et Urbanisation au Togo". Ce volet intitulé "Enquête Togolaise sur les Migrations et l'Urbanisation" (ETOMU) a été conduit en 2000 par l'Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé. La population enquêtée a été constituée sur la base d'un échantillon de ménages de Lomé, sur le principe des enquêtes « insertion urbaine » menées ailleurs en Afrique (Antoine et al., 1991). Elle a recueilli auprès de trois groupes de générations de citadins (générations 1940-1954, 1955-64 et 1965-74) des informations relatives aux biographies résidentielles, matrimoniales, professionnelles et génésiques. Au total, ce sont 2536 individus (1312 femmes et 1224 hommes) qui ont été interviewés à Lomé lors des entretiens face à face¹. En outre, une fiche âge-événement (Ageven) a été conçue sur le modèle des enquêtes de Dakar, Bamako, Yaoundé et Antananarivo pour aider les personnes enquêtées à se souvenir des événements survenus dans leur vie. Cette fiche permet de classer selon un ordre chronologique l'ensemble des événements survenus dans la vie de l'enquêté.

Techniques d'analyse

Compte tenu du type de données utilisées, nous aurons essentiellement recours aux méthodes statistiques de traitement des variables de durée de vie. Certaines purement descriptives comme l'estimateur de Kaplan-Meier permettent d'examiner l'âge (ou la durée) auquel surviennent certains événements. A chaque durée, on connaît la proportion d'individus qui n'a pas encore connu (ou a survécu à) l'évènement.

L'insertion des migrants sur le marché de l'emploi ne concernera uniquement que des migrants arrivés à 12 ans ou plus à Lomé, qu'ils aient été formés ou non à Lomé. En effet, l'examen de l'âge à la migration à Lomé montre que les migrants présents avant 12 ans y sont arrivés souvent très tôt. L'âge médian d'arrivée pour ces migrants est compris entre 6 et 7 ans selon les générations : ce qui correspond au début de la scolarisation formelle au Togo. Ceux-ci arrivent donc jeunes en ville (le plus souvent avec leur famille). Aussi avons-nous estimé que ces migrants pouvaient être assimilés aux natifs du fait de leur socialisation dans la ville. De plus, avant l'âge de 12 ans, très peu d'individus exercent déjà une activité économique. Ajoutées au souci d'avoir des résultats comparables à ceux obtenus ailleurs en Afrique (Bocquier, 1992 ; Antoine et al., 1998 ; Piché et Younoussi, 2003), ce sont ces raisons-là qui justifient le choix de ne faire les analyses qui suivent que sur les personnes arrivées à Lomé au moins à 12 ans. Le terme "migrants" désignera donc les migrants arrivés au moins à l'âge de 12 ans.

L'insertion sur le marché du travail est saisie à travers la durée d'attente avant le premier emploi. Le premier emploi est défini comme la première activité principale rémunérée ayant duré au moins six mois. Il s'agit de tous les emplois salariés ou indépendants, du secteur

¹ Le détail des procédures d'échantillonnage et les premiers résultats sont détaillés dans URD-DSGCN, 2002d.

moderne ou de l'informel, obtenus à Lomé. Ainsi les périodes d'études, d'apprentissage, de maladie, de retraite, de chômage, de foyer ainsi que d'aide familial sans rémunération sont exclues. Pour les migrants formés hors Lomé, la durée d'attente est le temps écoulé depuis l'arrivée en ville jusqu'au premier emploi. Cette durée peut notamment être très courte pour des emplois du secteur public venus en ville en affectation. Quant aux migrants formés à Lomé, la durée prise en compte est celle écoulée depuis la fin de la formation jusqu'à l'obtention du premier emploi. Compte tenu des données et des techniques utilisées, les individus sont observés jusqu'à leur sortie de la ville ou la date d'enquête. L'émigration hors de Lomé et la date d'enquête sont donc considérées comme des troncatures.

Pour les analyses multivariées, nous utilisons un outil essentiel de l'analyse biographique pour cerner les effets des variables indépendantes sur le risque instantané d'accéder au premier emploi : le modèle semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox (Cox, 1984 ; Blossfeld *et al.*, 1989 ; Allison, 1991 ; Trussel *et al.*, 1992 ; Bocquier, 1996). Celui-ci permet de prendre en considération les différents états qu'a connus un individu et de prendre le temps en compte dans l'analyse causale. Les coefficients présentés dans les tableaux sont des risques relatifs ; un coefficient supérieur à 1 indique les risques plus élevés d'accéder à un premier emploi que dans la catégorie de référence et un coefficient inférieur à 1 des risques plus faibles. Si le fait d'être formé hors de Lomé plutôt qu'à Lomé diminue le risque d'obtenir un emploi, le coefficient associé à cette modalité sera inférieur à 1 (par exemple 0,33) et on dira que *ceteris paribus*, avoir été formé hors de Lomé diminue de 67 % (ou de deux tiers) le risque d'obtenir un emploi. On peut également dire qu'avoir été formé en dehors de Lomé divise ce risque par 3,03, l'inverse multiplicatif du coefficient 0,33. L'une des originalités des modèles de Cox est qu'on peut y introduire des variables explicatives dépendant du temps. L'effet de ces variables dont la valeur peut osciller au cours du temps s'interprète de la même façon que l'effet d'une variable explicative fixe.

Mais avant d'en arriver à cela, nous présentons les principales caractéristiques des migrants (lieu de provenance, occupation avant et après la migration, statut d'occupation du logement après la migration) à l'aide de simples tableaux croisés. Cette partie permettra de donner une vue succincte des conditions d'arrivée des migrants à Lomé.

RESULTATS

Profil des migrants à leur arrivée à Lomé

Provenance géographique des migrants

La provenance géographique des migrants est déterminée ici par le dernier lieu de résidence avant la migration à Lomé. On constate qu'environ un migrant sur deux provient du milieu rural au sein de chaque génération (tableau 1). Chez les femmes, cette proportion est dépassée dans la génération intermédiaire (58 %) alors qu'elle est plus faible dans la plus jeune génération (45 %). La part des migrants venant d'autres villes secondaires tend à augmenter des générations les plus âgées à la plus jeune alors que c'est le contraire parmi les migrants venant de l'étranger.

Par ailleurs, si l'on tient compte du lieu de naissance, il ressort des résultats que les migrants natifs d'une localité rurale semblent être les plus nombreux à Lomé. Chez les hommes, 63 % des migrants de l'ancienne génération viennent du milieu rural ; cette proportion est de 54 % chez les femmes de la même génération et cette différence persiste dans la jeune génération. Il existe par ailleurs une proportion non négligeable d'individus nés à l'étranger.

Tableau 1 : Répartition des migrants selon la génération et le lieu de provenance

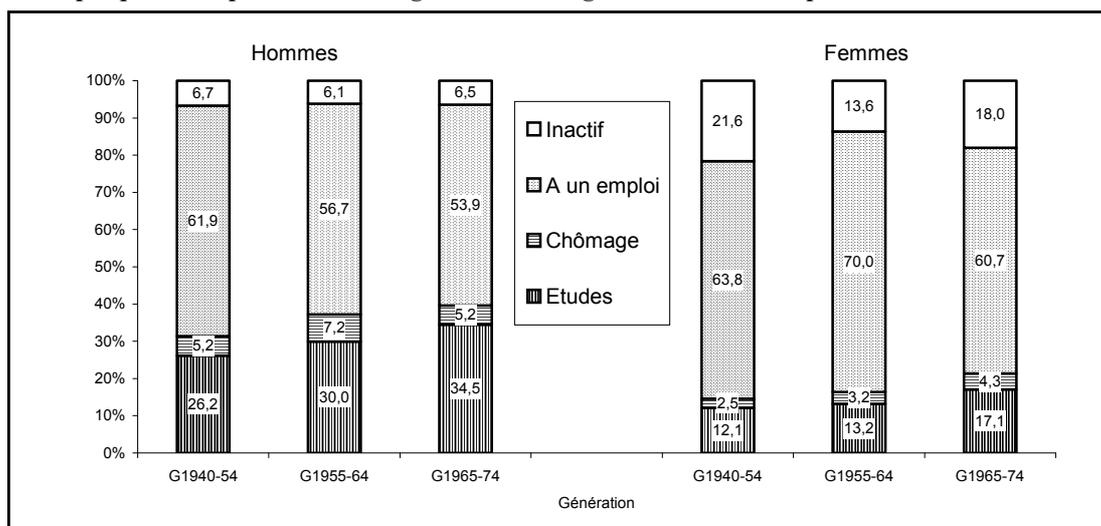
Hommes	G1940-54	G1955-64	G1965-74
Rural	44,1	49,8	48,3
Villes secondaires	26,2	30,0	34,5
Etranger	26,7	20,2	17,2
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	210	277	232
Femme			
Rural	51,8	57,6	44,5
Villes secondaires	20,1	22,0	31,3
Etranger	28,1	20,4	24,2
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	199	250	211

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation, URD-DGSCN, 2002

Occupation des migrants avant et après la migration

A leur arrivée à Lomé, les femmes migrantes exercent une activité dans la plupart des cas ou débutent/poursuivent leurs études (graphique 1) et ce, quelle que soit la génération. Et c'est dans la génération intermédiaire que la proportion d'occupées est plus importante (70 %) contre 61 % dans la plus jeune. C'est dans cette génération que ceux qui ont migré pour les études sont plus nombreux : 17 % contre 12 % et 13 % dans les générations ancienne et intermédiaire. Les proportions d'inactives sont légèrement supérieures à celles des élèves et c'est dans la génération intermédiaire qu'elle est plus faible (moins de 15 %) alors qu'elle cumule à 22 % dans la génération ancienne. Il y a très peu de chômeurs et les proportions n'évoluent pas significativement d'une génération à une autre. Ces résultats montrent que même si les femmes migrent essentiellement pour les raisons familiales (51 %) et matrimoniales (20 %) (URD-DSGCN, 2002d), cela ne les empêche pas d'exercer une activité à leur arrivée. Il y a aussi le cas particulier des jeunes filles qui arrivent à Lomé et qui y travaillent en tant que domestiques (graphique 1).

Graphique 1 : Répartition des migrants selon la génération et l'occupation à l'arrivée à Lomé



Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation, URD-DGSCN, 2002

Du côté des hommes, l'occupation à l'arrivée à Lomé n'a pas la même configuration que chez les femmes. Ils travaillent pour la plupart comme les femmes mais les proportions sont plus

faibles et diminuent des plus âgées aux plus jeunes. On note que les inactifs sont dans une proportion négligeable, et une proportion importante des hommes était scolarisée à leur arrivée à Lomé essentiellement dans les générations les plus jeunes : c'est presque le double des proportions observées chez les femmes. Ce qui montre bien que les femmes poursuivent très rarement leurs études à leur arrivée à Lomé.

La mise en relation de l'occupation avant et après la migration révèle que 80 % des hommes de la jeune génération qui étaient scolarisés avant la migration poursuivent leurs études à leur arrivée à Lomé. Cette proportion dépasse 70 % dans les autres générations. De même, la quasi-totalité des hommes et des femmes qui travaillaient avant leur migration sont encore des actifs dès leur arrivée à Lomé, la plus forte proportion (94 %) est observée parmi les hommes de l'ancienne génération et la plus faible 85 % chez les femmes de cette génération. Les hommes actifs avant la migration et qui ne sont plus occupés après se déclarent en chômage alors que les femmes déclarent plutôt être inactives.

Tableau 2 : Répartition des migrants selon l'occupation avant et après la migration

Occupation avant la migration	Occupation après la migration				Total	Effectif
	Etudes	Chômage	A un emploi	Inactif		
Hommes	G1940-54					
Etudes	74,0	1,4	17,8	6,9	100,0	73
Chômage	<i>0,0</i>	<i>36,4</i>	<i>63,6</i>	<i>0,0</i>	<i>100,0</i>	<i>11</i>
A un emploi	0,0	5,1	94,0	0,9	100,0	117
Inactif	<i>11,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>88,9</i>	<i>100,0</i>	<i>9</i>
Femmes						
Etudes	71,9	3,1	18,8	6,3	100,0	32
Chômage	<i>0,0</i>	<i>50,0</i>	<i>50,0</i>	<i>0,0</i>	<i>100,0</i>	<i>4</i>
A un emploi	0,8	1,5	85,1	12,7	100,0	134
Inactif	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>17,2</i>	<i>82,8</i>	<i>100,0</i>	<i>29</i>
Hommes	G1955-64					
Etudes	72,3	4,5	18,8	4,5	100,0	112
Chômage	<i>0,0</i>	<i>53,3</i>	<i>46,7</i>	<i>0,0</i>	<i>100,0</i>	<i>15</i>
A un emploi	1,5	5,1	92,7	0,7	100,0	137
Inactif	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>15,4</i>	<i>84,6</i>	<i>100,0</i>	<i>13</i>
Femmes						
Etudes	75,0	4,6	18,2	2,3	100,0	44
Chômage	<i>0,0</i>	<i>30,0</i>	<i>70,0</i>	<i>0,0</i>	<i>100,0</i>	<i>10</i>
A un emploi	0,0	1,7	89,1	9,1	100,0	175
Inactif	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>19,1</i>	<i>81,0</i>	<i>100,0</i>	<i>21</i>
Hommes	G1965-74					
Etudes	79,0	0,0	15,8	5,3	100,0	95
Chômage	<i>0,0</i>	<i>56,3</i>	<i>43,8</i>	<i>0,0</i>	<i>100,0</i>	<i>16</i>
A un emploi	1,9	1,9	92,6	3,7	100,0	108
Inactif	<i>23,1</i>	<i>7,7</i>	<i>23,1</i>	<i>46,2</i>	<i>100,0</i>	<i>13</i>
Femmes						
Etudes	70,6	3,9	19,6	5,9	100,0	51
Chômage	<i>0,0</i>	<i>25,0</i>	<i>75,0</i>	<i>0,0</i>	<i>100,0</i>	<i>12</i>
A un emploi	0,0	2,5	86,1	11,5	100,0	122
Inactif	<i>0,0</i>	<i>3,9</i>	<i>15,4</i>	<i>80,8</i>	<i>100,0</i>	<i>26</i>

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation, URD-DGSCN, 2002

Note : les lignes en italiques montrent des effectifs très faibles pour tirer des conclusions valables.

On le voit, la migration vers Lomé semble être une étape du parcours professionnel pour les actifs et du parcours scolaire pour les étudiants/élèves. Les femmes inactives avant et après leur arrivée à Lomé sont des femmes au foyer (36 %) ou des épouses (24 %) accompagnant ou venant rejoindre leur mari lors de tels déplacements. De même les hommes inactifs ne sont pas des retraités ou des personnes malades. Les inactifs sont essentiellement jeunes, 90 % ont moins de 25 ans au moment de leur arrivée à Lomé, célibataires (76 % des femmes), et sont pour la plupart pris en charge par leurs parents ou leur conjoint. Il s'agit de jeunes qui ne se déclarent pas chômeurs et qui vivent pour la plupart avec leurs parents ou leurs conjoints. Ce sont probablement des aides familiaux qui ne se déclarent pas comme tels ou des jeunes sans diplômes qui font de menus travaux de temps en temps comme on en voit souvent à Lomé depuis quelques années.

Statut d'occupation du logement à l'arrivée

Quelle que soit la génération et le sexe, les migrants sont en général hébergés à leur arrivée en ville (tableau 3). Près des deux tiers des hommes et entre 50 % et 60 % des femmes ont bénéficié de l'accueil d'une autre personne pour se loger dans la capitale et cet accueil est plus important pour les plus jeunes. Il est fort probable que les femmes qui ont déclaré être propriétaires ou locataires du logement occupé à leur arrivée à Lomé aient mentionné en réalité le statut d'occupation du logement de leurs conjoints.

Tableau 3 : Répartition des migrants selon la génération, le statut d'occupation du logement à l'arrivée

Génération	Statut d'occupation du logement			Total	Effectif
	Propriétaire	Locataire	Hébergé		
Homme					
G1940-54	2,4	34,4	63,9	100,0	209
G1955-64	0,7	38,4	60,9	100,0	270
G1965-74	0,9	31,9	67,2	100,0	232
Femme					
G1940-54	14,6	37,2	48,2	100,0	199
G1955-64	6,8	37,6	55,6	100,0	250
G1965-74	2,9	37,9	59,2	100,0	211

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation, URD-DGSCN, 2002

Comme on peut le soupçonner, dans 9 cas sur 10 (89 %) chez les hommes et chez les femmes (91 %), les personnes arrivant en ville bénéficient d'un hébergement familial dont 14 % environ par les "autres parents" c'est-à-dire les oncles, tantes, frères, sœurs.

Niveau de formation atteint

Le lieu de formation revêt une importance particulière dans ce travail. Deux types de formations sont considérés : l'école et l'apprentissage. Il n'est pas exclu de trouver des cas assez complexes. Ainsi, en dehors des individus qui ont fait uniquement l'école ou l'apprentissage, il y a aussi des cas d'apprentissage après l'école, d'école après apprentissage. Avec la généralisation de l'école, la formation débute généralement par la scolarisation suivie ou non par l'apprentissage. Il est de plus en plus rare d'observer l'apprentissage sans scolarisation et plus rare encore d'avoir la séquence apprentissage-scolarisation.

En prélude aux analyses sur l'accès au premier emploi des migrants arrivés à Lomé nous présentons dans le tableau 4, le niveau de formation des individus selon la génération, le sexe et par lieu de formation. On constate d'abord que l'apprentissage est plus retrouvé parmi les migrants qui ont reçu une formation à Lomé que parmi ceux formés hors de Lomé. Par exemple, alors que 46 % des hommes de l'ancienne génération formés hors de Lomé ont appris un métier, l'apprentissage a concerné 62 % des hommes de la même génération formés à Lomé. Cette tendance ne change pas au fil des générations. Chez les femmes, le même constat est fait et parmi la jeune génération formée à Lomé, 52 % ont appris un métier contre 18 % des femmes de la même génération formées hors de Lomé. Par ailleurs, tant chez ceux qui sont formés à Lomé et ceux qui sont formés hors de Lomé, la proportion des hommes qui ont appris un métier, est toujours supérieure à celle des femmes dans chacune des trois générations.

Tableau 4 : Répartition des migrants selon la formation reçue par sexe et par génération

	Hommes			Femmes		
	G1940-54	G1955-64	G1965-74	G1940-54	G1955-64	G1965-74
	Formés hors Lomé					
Apprentissage seulement	10,5	2,9	6,9	15,2	3,3	3,3
Apprentissage+primaire	23,2	8,7	15,3	10,6	12,0	7,8
Apprentissage+collège	12,6	23,1	12,5	3,0	3,3	6,7
Primaire	16,8	12,5	16,7	37,9	48,9	53,3
Collège	19,0	26,0	23,6	18,2	26,1	21,1
Lycée	11,6	21,2	23,6	15,2	5,4	6,7
Supérieur	6,3	1,9	0,0	0,0	1,1	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	95	104	72	66	92	90
	Formés à Lomé					
Apprentissage seulement	5,8	5,2	5,8	24,3	12,7	3,9
Apprentissage+primaire	40,4	26,0	27,3	18,9	22,2	21,2
Apprentissage+collège	14,4	23,4	34,7	8,1	20,6	25,0
Apprentissage+lycée	0,0	2,6	4,1	0,0	3,2	1,9
Apprentissage+supérieur	1,0	0,0	0,0	2,7	0,0	0,0
Primaire	2,9	0,7	1,7	13,5	9,5	7,7
Collège	12,5	12,3	5,8	21,6	23,8	25,0
Lycée	13,5	18,2	7,4	8,1	4,8	9,6
Supérieur	9,6	11,7	13,2	2,7	3,2	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	104	154	121	37	63	52

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation, URD-DGSCN, 2002

En ce qui concerne ceux qui n'ont pas appris un métier, il ressort sans surprise que le niveau atteint par ceux ou celles formés à Lomé est plus élevé. Dans la génération intermédiaire, 27 % des hommes formés à Lomé ont atteint au moins le lycée contre 22 % parmi ceux formés hors de Lomé. Toutefois dans la jeune génération, cette différence n'est plus observée. Par contre chez les femmes, les plus jeunes sont plus instruites et surtout celles qui ont été formées à Lomé. Par exemple, 15 % des femmes de la jeune génération formées à Lomé ont atteint au moins le lycée contre 7 % parmi celles formées hors de Lomé.

Au vu de ces résultats, il apparaît que les personnes formées à Lomé ont un meilleur capital humain que celles formées hors de Lomé. En effet, celles qui ont fait des études à Lomé ont atteint des niveaux d'études plus élevés et ceux qui n'ont pas fini leur scolarité ont appris un

métier. Ce qui nous permet d'avancer l'hypothèse que les personnes formées à Lomé ont certainement plus de chances sur le marché du travail que celles formées hors de Lomé.

Accès au premier emploi

Nous avons recours ici à l'estimateur de la fonction de séjour de Kaplan-Meier qui permet de construire des courbes représentant la proportion d'individus n'ayant pas encore obtenu d'emploi pour chaque durée donnée (Courgeau et Lelièvre, 1989). On peut ainsi voir le rythme auquel les différentes générations obtiennent un premier emploi à Lomé. Au lieu de présenter ici ces courbes, nous présentons sous forme de tableau succinct quelques indicateurs obtenus à partir de celles-ci. La population soumise au risque est constituée pour chaque sexe, de l'ensemble des migrants. Le départ de Lomé ou la date d'enquête sont considérés ici comme des troncatures.

Le rythme d'accès au premier emploi

Avant de faire des analyses par génération, il faut remarquer que pour toutes les générations, plus de la moitié des individus accèdent au premier emploi à moins de deux mois : ce qui montre une entrée très rapide en activité (tableau 7).

Comme susmentionné, l'entrée en activité est très rapide aussi bien chez les migrants formés à Lomé que chez ceux formés hors de Lomé. Parmi ces derniers, certains n'ont pas eu à chercher une activité à leur arrivée à Lomé car ils en avaient déjà. C'est le cas de fonctionnaires ayant migré pour raison de mutation ou d'affectation (enseignants, militaires, policiers, personnel médical, etc.). Intégrer ces individus dans l'échantillon ne permet pas de saisir la réalité de la recherche d'emploi des migrants dès qu'ils arrivent à Lomé. A cet effet et pour tenir uniquement compte des individus qui ont réellement cherché un emploi, nous avons omis de l'analyse ces migrants.

L'analyse par génération montre qu'au bout de 2 mois de séjour en ville, 46 % des hommes et 29 % des femmes de l'ancienne génération formés hors de Lomé ont déjà un emploi, ce qui est aussi le cas de 80 % des hommes et des femmes de la même génération formés à Lomé (tableau 7). Dans la génération intermédiaire, 75 % des hommes et 70 % des femmes formés à Lomé ont obtenu leur premier emploi après deux mois de séjour, contre respectivement 46 % et 33 % parmi les migrants formés hors de Lomé. Dans la jeune génération, 67 % des hommes et 71 % des femmes formés à Lomé ont trouvé un emploi au bout de 2 mois contre respectivement 69 % et 33 % parmi les migrants formés hors de Lomé.

Il ressort tout d'abord de ces résultats que dans les générations ancienne et intermédiaire, les migrants formés à Lomé trouvent plus rapidement un emploi. Par contre chez les femmes celles qui sont formées à Lomé trouvent plus vite un emploi quelle que soit la génération.

Par ailleurs, entre les hommes et les femmes formés à Lomé, on n'observe pas de différences significatives dans l'accès au premier emploi à la fin de la formation. Pour preuve dans l'ancienne génération, 80 % des hommes et des femmes ont trouvé un emploi au bout de 2 mois, et ces proportions sont respectivement de 75 % et 70 % dans la génération intermédiaire et 67 et 71 % dans la jeune génération (tableau 5). En revanche, l'écart entre les hommes et les femmes formés hors Lomé est notable, les hommes accèdent à un emploi plus vite que les femmes et dans la jeune génération cet écart est plus important. Hormis dans la génération ancienne où une proportion presque identique (52 % des hommes formés hors de Lomé et 49 % formés à Lomé) a trouvé un emploi moderne, la majorité de migrants trouve le premier emploi dans le secteur informel quel que soit le lieu de formation dans les deux autres

génération. Chez les femmes qui accèdent à l'emploi formel moins que les hommes, aussi bien celles qui sont formées à Lomé que celles formées hors de cette ville trouvent leur premier emploi en majorité dans le secteur informel. On note que celles qui sont formées à Lomé sont proportionnellement plus nombreuses à trouver un emploi formel.

Tableau 5 : Quelques indicateurs sur l'accès au premier emploi à Lomé des migrants selon le sexe et le lieu de formation par génération

Génération 1940-54	Formés à Lomé		Formés hors de Lomé	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Effectif à risque	94	34	50	35
% d'individus ayant déjà un emploi au bout de :				
2 mois	80 %	80 %	46 %	29 %
6 mois	84 %	83 %	52 %	35 %
12 mois	86 %	86 %	61 %	41 %
% d'individus ayant un emploi formel parmi ceux qui ont trouvé un emploi	49 %	38 %	52 %	29 %
Génération 1955-64				
Effectif à risque	149	62	42	54
% d'individus ayant déjà un emploi au bout de :				
2 mois	75 %	70 %	46 %	33 %
6 mois	82 %	77 %	53 %	39 %
12 mois	84 %	77 %	60 %	41 %
% d'individus ayant un emploi formel parmi ceux qui ont trouvé un emploi	28 %	15 %	31 %	2 %
Génération 1965-74				
Effectif à risque	119	48	39	62
% d'individus ayant déjà un emploi au bout de :				
2 mois	67 %	71 %	69 %	33 %
6 mois	79 %	83 %	72 %	40 %
12 mois	79 %	85 %	78 %	40 %
% d'individus ayant un emploi formel parmi ceux qui ont trouvé un emploi	22 %	10 %	28 %	2 %

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation, URD-DGSCN, 2002

Cette analyse descriptive simple de l'accès à l'emploi des migrants à partir de quelques indicateurs montre des résultats intéressants mais la prise en compte des différentes caractéristiques réduit les effectifs et peut nuire à la validité de constats faits ci-dessus. On pense notamment aux faibles effectifs des femmes formées hors de Lomé. L'utilisation de la régression de Cox pour tenir compte de l'effet de l'ensemble des variables explicatives permet d'y voir un peu plus clair.

Les facteurs associés au premier emploi des migrants à Lomé

Pour cerner les effets de différentes variables indépendantes sur le risque d'obtenir un premier emploi à Lomé, nous utilisons la régression semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox. Plusieurs variables sont utilisées dans les modèles : le groupe de générations, le lieu de naissance, le niveau de formation, le lieu de formation, le statut d'activité avant la migration, l'âge à l'arrivée à Lomé, l'appartenance ethnique, l'état matrimonial et le nombre d'enfants en vie. Les résultats par sexe de ces analyses sont présentés dans le tableau 6.

- *L'effet des variables indépendantes chez les hommes*

Le premier constat est que les jeunes générations de migrants ont plus de difficultés que les anciennes à obtenir un emploi à Lomé. La fin des recrutements automatiques dans la fonction publique au début des années 1980 coïncidant avec l'arrivée sur le marché du travail pour une bonne partie de ces jeunes générations de migrants, on peut penser que c'est de là que vient leur moindre insertion sur le marché du travail. De plus, ni le secteur informel ni le secteur privé formel ne sont suffisamment « armés » pour accueillir ces jeunes migrants.

Les migrants arrivés tard dans la ville sont ceux qui obtiennent plus vite leur premier emploi.

Quant au niveau de formation, l'on remarque que les migrants ayant fait des études supérieures ont moins vite une activité rémunérée que les apprentis non scolarisés.

Peut-être que l'apprenti formé dans un atelier peut y être employé juste après la fin de sa formation ou alors se mettre rapidement à son compte dès la fin de celle-ci (car il s'y est déjà préparé durant son apprentissage). Ce n'est sûrement pas le cas de l'étudiant pour lequel la formation reçue ne lui permet toujours pas d'entrer directement dans la vie active ou de se mettre à son propre compte. Il lui faut une recherche plus intense d'emploi, surtout que le débouché naturel qu'est la fonction publique est quasi fermé.

Par rapport aux migrants formés à Lomé, ceux qui ont fini leurs études ou été en apprentissage hors de la ville ont environ deux fois moins rapidement leur premier emploi. Ceux qui ont fait toute leur formation dans la ville ont peut-être des relations sociales, des contacts informels leur permettant d'accéder aux informations pouvant les aider à trouver plus vite un emploi. La pratique des employeurs peut être favorable aux gens formés dans la ville, qu'ils jugeraient mieux formés ou plus à même de répondre à leurs attentes. Les migrants auraient alors du mal à faire valoir leur formation pré-migratoire.

Les individus nés à l'étranger auraient plus de difficulté que ceux nés en milieu rural à obtenir un emploi à Lomé.

La situation dans l'activité avant de migrer apporte des résultats édifiants. Ainsi, note-on que par rapport aux migrants sans occupation avant l'arrivée en ville, ceux ayant fait des études, ayant été en apprentissage ou ayant eu une expérience professionnelle courent un risque plus élevé d'avoir un emploi à Lomé : le risque relatif est particulièrement significatif pour les migrants ayant déjà travaillé avant de venir à Lomé.

Les résultats concernant l'ethnie sont mitigés ; on note tout de même que les migrants kabyè ont significativement plus vite un premier emploi en ville. Il est difficile ici d'interpréter dans un sens ou l'autre ce résultat.

Tableau 6 : Modèle de Cox (risques relatifs) sur l'accès au premier emploi des migrants à Lomé

Variables	Hommes	Femmes
Génération		
Ancienne	Réf.	Réf.
Intermédiaire	0,86**	0,86
Jeune	0,85**	1,02
Age à l'arrivée à Lomé		
Entre 12 et 19 ans	Réf.	Réf.
Entre 20-24 ans	1,21***	1,51***
25 ans ou plus	1,33***	1,45***
Niveau de formation		
Apprentissage		
Sans scolarisation	Réf.	Réf.
Primaire	1,01	0,74
Collège	0,97	0,94
Lycée	1,11	0,66
Etude		
Primaire	1,22	1,04
Collège	1,01	1,19
Lycée	1,01	1,06
Supérieur	0,68**	0,63*
Lieu de formation		
Lomé	Réf.	Réf.
Ailleurs	0,58***	0,41***
Statut d'activité avant la migration		
Etudiant	1,38**	1,20
Chômeur	1,02	2,21***
Apprenti	1,30*	1,48**
Occupé	1,72***	1,29
Inactif	Réf.	Réf.
Lieu de naissance		
Milieu rural	Réf.	Réf.
Milieu urbain	1,00	1,47**
Etranger	0,82*	1,35**
Etat matrimonial		
Hors union	-	0,80*
En union	-	Réf.
Nombre d'enfants en vie		
Aucun	Réf.	Réf.
Un enfant	-	1,26**
Deux enfants ou plus	-	0,82
Groupe d'appartenance ethnique		
Ewé	Réf.	Réf.
Mina	1,13	0,88
Ouatchi	1,16*	0,87
Akposso	0,85	1,24
Kabyè	1,25**	0,59***
Kotokoli	1,12	0,97
Autre ethnique	1,27**	0,46**
log vraisemblance	-2470,8213	-1177,6554
Wald chi2	77,59***	118,95***
Effectifs à risque	493	295
Nombre d'évènements	441	239
* : indique que la valeur est significative au seuil de 10 % ; ** au seuil de 5 % et * au seuil de 1 %		

- *L'effet des variables indépendantes chez les femmes*

En plus des variables utilisées pour les hommes, nous avons ajouté deux autres variables susceptibles d'influencer l'entrée en activité des femmes : l'état matrimonial et la descendance. On fait l'hypothèse en effet que la vie familiale des femmes peut avoir un effet sur leur accès à l'emploi.

Contrairement à ce qui a été observé chez les hommes, il n'y a pas ici un effet significatif de génération. On n'entre pas plus vite en emploi que l'on soit jeune ou plus âgé. Mais les migrantes arrivées tardivement en ville obtiennent plus vite un premier emploi.

Quant au niveau de formation, on constate qu'avoir un niveau de formation supérieur diminue le risque (de 37 %) d'obtenir un premier emploi en ville, par rapport aux migrantes apprenties non scolarisées.

De plus, lorsqu'on a été formé ailleurs qu'à Lomé, le risque est divisé par 2,4 : la formation faite à Lomé amène donc plus rapidement à un emploi chez les femmes aussi.

Les femmes nées ailleurs qu'en milieu rural ont significativement un risque plus élevé d'obtenir un emploi à Lomé. Est-ce là l'effet d'une meilleure éducation en milieu urbain ou étranger ? Il n'en est pas certain car à lieu de naissance égal, les femmes les mieux formées ne sont pas toujours celles qui accèdent le plus vite à un emploi.

Quant au statut dans l'activité avant l'arrivée à Lomé, il semble que par rapport aux femmes en situation d'inactivité, seules les femmes précédemment au chômage ou ayant été en apprentissage ont plus vite un emploi. Pour ces femmes, l'arrivée en ville correspond à une stratégie de recherche d'un emploi qu'elles n'ont plus ou n'arrivent pas à trouver ailleurs. Celles qui sont inactives avant de migrer sont en fait des femmes au foyer ; il est très probable qu'elles n'aient fait que suivre leur conjoint en ville.

L'origine ethnique semble jouer en défaveur des femmes kabyè qui rentrent moins vite (le risque est diminué de 41 %) en activité rémunérée que leurs consœurs éwé. C'est peut-être là un effet révélateur du dynamisme économique traditionnel des femmes commerçantes éwé de Lomé. L'effet de la catégorie « autre ethnie » est difficilement interprétable car celle-ci regroupe toutes les ethnies non classées ailleurs et est donc assez hétérogène.

Par ailleurs, le fait d'être en union ou d'avoir un enfant ne retarde pas l'accès à l'emploi des femmes migrantes à Lomé. On constate que le fait d'être en union d'une part et le premier enfant d'autre part accélère le rythme d'accès à l'emploi des femmes.

- *L'analyse des interactions niveau de formation-lieu de formation*

Nous avons supposé jusque-là que les effets des différents facteurs étaient identiques, que l'individu ait été formé ou non à Lomé. On a vu par exemple que les individus formés hors de Lomé ont un moindre risque d'accéder à un emploi. Mais il se pourrait que cet effet ne soit pas le même selon le niveau de formation. C'est à travers une analyse d'interaction entre niveau de formation et lieu de formation que nous pouvons vérifier cette hypothèse. Pour cela, nous avons créé des catégories en combinant le niveau de formation et le lieu de formation. Ainsi, est-il possible de comparer directement les niveaux de formation pour chaque lieu de formation et les lieux de formation pour chaque niveau de formation à l'aide des rapports de risque des différentes modalités créées. La prise en compte de l'interaction niveau de formation-lieu de formation ne modifie pas les effets des autres variables. Nous allons présenter uniquement ici les rapports de risques de l'interaction afin de faire la comparaison directe des niveaux pour un même lieu de formation et celle des lieux pour un même niveau de formation.

Comparaison des niveaux de formation selon le lieu de formation

Pour les migrants ayant terminé leur formation à Lomé, l'on constate que les individus ayant fait un apprentissage (tout en ayant atteint au moins le niveau lycée) ont une propension plus importante d'accéder à un premier emploi à Lomé que ceux ayant été en apprentissage sans avoir été scolarisés (tableau 7). Les migrants ayant terminé leurs études supérieures semblent éprouver plus de difficultés que les autres mais cet effet n'est significatif que par rapport aux apprentis de niveau lycée au moins. Il semble que l'apprentissage est un meilleur tremplin pour l'emploi en ville que les études formelles. Mais ceci ne présage de rien de la qualité de cet emploi.

Quant aux migrants formés hors de la ville, on constate un moindre risque (significatif) pour ceux ayant fait un apprentissage (avec au moins le niveau collège) et ceux ayant fait des études supérieures relativement à ceux ayant été en apprentissage sans scolarisation. L'effet est même très significatif pour les migrants formés de niveau supérieur dont les propensions à avoir un emploi sont considérablement réduites (de 87 % par rapport aux apprentis non scolarisés). Comparés aux autres individus ayant suivi un cursus scolaire normal de niveau inférieur (inférieur ou égal à lycée), les migrants de niveau supérieur ont toujours significativement un moindre risque d'accéder à un emploi lorsqu'ils ont été formés hors de Lomé. Les migrants ayant un tel niveau d'éducation ont sûrement envie de trouver un emploi correspondant à leur formation ; d'où une recherche plus longue d'emploi dès leur arrivée en ville dans un contexte de raréfaction de l'emploi formel. Le secteur public et celui privé formel qui sont les plus susceptibles de répondre à leurs attentes n'offrent plus de débouchés car le premier a fermé ses portes et le second n'est pas suffisamment développé pour les accueillir.

Tableau 7 : Interactions entre le niveau de formation et le lieu de formation sur l'accès au premier emploi des migrants à Lomé : comparaison des niveaux de formation selon le lieu de formation, par sexe

Niveau de formation	Lieu de formation			
	Hommes		Femmes	
	Lomé	Hors Lomé	Lomé	Hors Lomé
Apprentissage				
Non scolarisé (réf.)	1	1	1	1
Niveau primaire	1,13	0,74	0,72	1,13
Niveau collège	1,15	0,55*	1,04	0,81
Niveau lycée	1,46**	0,00***	0,73	-
Etudes				
Niveau primaire	1,24	0,88	0,92	0,93
Niveau Collège	1,00	0,85	1,55*	0,84
Niveau Lycée	1,14	0,71	1,55*	0,68
Niveau supérieur	0,89	0,13***	0,78	0,00***

*: indique que la valeur est significative au seuil de 10 % ; ** au seuil de 5 % et * au seuil de 1 %

Pour les migrantes formées à Lomé, le fait d'avoir atteint le niveau des études secondaires (collège ou lycée) accélère l'accès à l'emploi par rapport aux apprenties non scolarisées. Les migrantes de niveau secondaire ont d'ailleurs un rythme d'accès à l'emploi plus rapide que celui des apprentis de niveau primaire d'une part et des migrantes de niveau supérieur d'autre part.

Quant aux migrantes formées ailleurs qu'à Lomé, on constate que celles qui ont fait des études supérieures ont un risque quasiment nul d'obtenir un emploi, comparativement à celles ayant fait un apprentissage sans avoir été scolarisées.

Il semble que parmi les migrantes formées hors de Lomé, ce sont celles qui ont fait des études supérieures qui éprouvent plus de difficulté à trouver un emploi à leur arrivée en ville. Les risques sont en effet significativement bien moins élevés pour elles que pour les autres migrantes.

Il est admis que de nombreuses filles sans véritable qualification quittent les autres régions du Togo pour venir dans la capitale travailler soit comme domestiques soit comme revendeuses ou aides au commerce. Pour celles-ci, l'arrivée en ville est très vite suivie d'un emploi, quoique très souvent précaire. Quant à celles qui ont fait une formation supérieure, l'attente est plus longue en raison peut-être d'aspirations somme toute légitimes à une insertion économique à la mesure de leur parcours scolaire/universitaire.

Comparaison des lieux de formation selon le niveau de formation, par sexe

La comparaison des lieux de formation selon le niveau de formation confirme bien que les migrants formés à Lomé ont des risques plus élevés d'obtenir un emploi que ceux formés ailleurs (tableau 8). En effet, quel que soit le niveau de formation, les propensions sont réduites pour les migrants formés ailleurs même si les effets statistiquement significatifs sont ceux relatifs aux apprentis scolarisés et aux étudiants de niveau lycée au moins. On constate notamment que par rapport à ceux formés à Lomé, les migrants de niveau supérieur formés ailleurs ont 85 % moins de risque d'avoir un premier emploi. Ceux ayant fait le lycée voient le risque diminuer de 40 %. La ville de Lomé semble donc offrir moins de place aux migrants formés ailleurs qui y arrivent pour chercher un emploi, quelle que soit la formation reçue. On peut penser que les migrants ayant terminé leur formation à Lomé ont disposé de plus de temps pour connaître le marché de l'emploi, nouer des contacts informels utiles ou alors ont bénéficié de la bienveillance d'employeurs pour lesquels une formation dans la capitale est meilleure qu'ailleurs. La prise en compte de la durée de résidence pourrait permettre de lever un coin du voile de ce constat.

Tableau 8 : Interactions entre le niveau de formation et le lieu de formation sur l'accès au premier emploi des migrants à Lomé : comparaison des lieux de formation selon le niveau de formation, par sexe

Niveau de formation	Lieu de formation			
	Hommes		Femmes	
	Lomé (réf.)	Hors Lomé	Lomé (réf.)	Hors Lomé
Apprentissage				
Non scolarisé	1	0,96	1	0,52**
Niveau primaire	1	0,63**	1	0,81
Niveau collège	1	0,46***	1	0,40
Niveau lycée	1	0,00***	1	-
Etudes				
Niveau primaire	1	0,69	1	0,52**
Niveau Collège	1	0,82	1	0,28***
Niveau Lycée	1	0,60**	1	0,23***
Niveau supérieur	1	0,15***	1	0,00***

* : indique que la valeur est significative au seuil de 10 % ; ** au seuil de 5 % et * au seuil de 1 %

Chez les femmes, la comparaison selon le lieu pour chaque niveau de formation montre que les migrantes formées ailleurs qu'à Lomé ont une propension considérablement réduite d'accès à l'emploi. Pour les femmes ayant été en apprentissage sans scolarisation, le fait d'avoir fait cet apprentissage hors Lomé diminue le risque d'environ la moitié de celui des femmes formées à Lomé. Celles qui ont suivi un cursus scolaire normal en dehors de Lomé ont toujours un rythme beaucoup plus ralenti que celles qui ont fait ce parcours à Lomé. Ce

rythme est d'autant plus ralenti que le niveau de formation augmente. On note en particulier pour les femmes de niveau supérieur, celles formées ailleurs ont un risque quasi nul d'obtenir un emploi par rapport à celles ayant eu une formation à Lomé.

CONCLUSION

Les résultats des analyses présentées ici montrent bien que le lieu de formation a une influence sur l'accès à l'emploi des migrants à Lomé. Ceux qui sont formés à Lomé accèdent à un emploi plus rapidement que les migrants formés hors de Lomé. Peut-être que par rapport aux premiers, ces derniers disposent de moins de contacts informels évoqués comme élément important des pratiques de recrutement et de recherche d'emploi en ville. Ces contacts sont en effet basés sur les relations de parenté ou d'amitié, les réseaux ethniques, etc. Dans ce sens, des analyses plus approfondies en fonction de la durée de résidence en ville devraient apporter quelques éclaircissements. Une plus longue socialisation en ville peut en effet permettre au migrant d'étoffer ses réseaux sociaux. On peut aussi avancer l'hypothèse d'une pratique discriminatoire des employeurs pour lesquels les individus formés dans la capitale correspondent mieux à leurs attentes, surtout qu'à niveau égal de formation, l'inégalité persiste entre migrants formés à Lomé et ceux formés ailleurs. On note en particulier que les migrants ayant un niveau d'études supérieures courent un risque plus élevé d'accéder à un emploi lorsqu'ils ont été formés à Lomé plutôt qu'ailleurs. Une enquête sur les pratiques de recrutement des employeurs pourrait élucider cet aspect.

Par ailleurs, l'effet de génération joue chez seulement les hommes ; les jeunes générations accèdent tardivement à un emploi en ville.

Il semble aussi que l'apprentissage est un meilleur tremplin pour l'emploi en ville que les études dans le cursus de formation classique. Quel que soit le lieu de formation, les études supérieures conduisent moins vite à l'emploi. L'attente est plus longue en raison peut-être d'aspirations somme toute légitimes à une insertion économique à la mesure de leur parcours scolaire/universitaire. De plus, le secteur économique le plus susceptible de les recruter a de moins en moins les capacités de le faire. Mais il est aussi vrai que l'apprentissage conduit à l'exercice de métiers dans le secteur informel où le revenu moyen est plus faible que dans le secteur formel (Brilleau et al., 2004). Il n'est pas surprenant de retrouver les femmes essentiellement dans le secteur informel où elles exercent le plus souvent des activités de commerce de produits manufacturiers et/ou alimentaires. Il semble aussi que ce n'est plus seulement le lieu de refuge des femmes non diplômées. Il serait alors intéressant de mener des investigations plus poussées en fonction du secteur d'activité et du niveau de formation des femmes. En outre, comme le pense Thérèse Locoh (1996), les hommes des jeunes générations envahissent ce sphère d'activités informelles longtemps dévolues aux femmes, en raison essentiellement de la quasi fermeture du secteur formel.

Enfin, d'un point de vue méthodologique, il convient d'évoquer ici le problème de sélectivité lorsqu'on utilise de telles données rétrospectives. En fait, dans une telle enquête, on interroge les personnes qui sont restées en ville ou ceux qui sont toujours là au moment de l'enquête. Or cette sélectivité peut entacher dans un sens ou ans l'autre les résultats obtenus, surtout que les facteurs de l'insertion économique des migrants sur le marché de l'emploi sont liés aux facteurs d'émigration. D'un côté, il se peut que ce soient les migrants ayant le plus réussi en ville qu'on a retrouvés à Lomé en 2000 ; on aurait alors surévalué la réussite économique des migrants dans cette ville. De l'autre, on peut aussi sous-estimer cette réussite si ceux qu'on a retrouvés dans la ville en 2000 seraient les moins susceptibles de faire valoir leurs compétences professionnelles ailleurs qu'à Lomé. En principe, une enquête nationale

permettrait de résoudre en partie ce problème si l'émigration internationale n'est pas très forte au Togo. Mais il se peut fort bien que la crise socio-économique que connaît le Togo ait entraîné un départ massif des jeunes diplômés vers d'autres lieux moins mouvementés et plus porteurs d'espoir. Les sources statistiques manquent pour étayer cette hypothèse que nous jugeons tout à fait vraisemblable.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADJAMAGBO Agnès, ANTOINE Philippe et DIAL Fatou Binetou, 2004. – "Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et 'bien travailler' " in Momar-Coumba. DIOP (éd.), *Gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable* : 247-272, Paris, Karthala, 299 p.
- ALLISON Paul David, 1991 : *Event history analysis : regression for longitudinal event data series : quantitative applications in the social sciences*. Beverly Hills, Sage University Paper, 87 p.
- ANTOINE Philippe, BOCQUIER Philippe, FALL Abdou Salam, GUISSSE Youssouf M., et NANITELAMIO Jeanne, 1991. *L'insertion des migrants dans l'agglomération dakaraise. Vol1. Méthodologie des enquêtes*, IFAN/ORSTOM, dakar, 138 p.
- ANTOINE Philippe, 2002. – "Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique", in Graziella Caselli, Jacques Vallin et Guillaume Wunsch (dir.), *Démographie : analyse et synthèses. Volume II : Les déterminants de la fécondité*, p. 75-102, Paris, INED, 460 p.
- ANTOINE Philippe., DIAL Fatou, 2003. - *Mariage, divorce et remariage à Dakar et Lomé*, Dakar, IRD, 22 p. (Communication aux Journées scientifiques de l'AUF " Familles du Nord, Familles du Sud ", Marseille 23-26 juin 2003). A paraître dans actes du colloque. Document de travail DIAL DT/2003/07.
- BEGUY Donatien, 2003. – *Itinéraire professionnel et vie féconde des femmes à Lomé*. Mémoire de DEA de démographie, IDUP - Université Paris I, Paris, 78 p. + annexes.
- BLOSSFELD Hans Peter, HAMERLE Alfred et MAYER Karl Ulrich, 1989. – *Event History Analysis. Statistical Theory and Application in the Social Sciences*. – Millsdale, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 294 p.
- BOCQUIER Philippe, 1992. – *L'insertion et la mobilité professionnelles à Dakar* – thèse de démographie, Université Paris V, 1992, 371 p. (Coll. Etudes et thèses).
- BOCQUIER Philippe, 1996. – *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata*. – Paris, CEPED, 208 p. (Coll. Documents et Manuels).
- BOCQUIER Philippe et TRAORE Sadio, 2000. - *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest : la croissance urbaine en panne* – Paris, L'Harmattan, 148 p (Villes et entreprises).
- BRILLEAU Alain., ROUBAUD François. et TORELLI Constance., 2004. – *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept États membres de l'UEMOA. Principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002*, Paris, DIAL, Document de travail DT/2004/06, 56 p.
- CORDONNIER Rita. 1987. - *Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissu de la ville de Lomé*, Paris, L'Harmattan, 190 p.
- COURGEAU Daniel et LELIEVRE Eva, 1989. – *Analyse démographique des biographies*. – Paris, Éditions de l'INED, 268 p.
- COX David Roxbee, 1984. – *Analysis of survival data*. – London, Chapman and Hall, 201 p.
- DAYAN Jean-Louis, ECHARDOUR Annick et GLAUDE Michel, 1997. - *Le parcours professionnel des immigrés en France : une analyse longitudinale*, in Jean-Louis Rallu, Youssef. Courbage et Victor Piché (éd.), *Old and new minorities/Anciennes et nouvelles minorités*, p.113-146. – Paris, INED et John Libbey, 398 p. (Congresses and Colloquia, n°17).
- KOUAME Aka (dir.) 1999. - *Éducation et emploi des femmes à Abidjan*, Paris, L'Harmattan, collection sociétés africaines & diaspora, 288 p.

- KOUAME Aka, 2000. - *L'insertion des migrants sur le marché du travail : une revue de littérature*, Etudes et recherches n°2, Dakar, UEPA.
- LACHAUD Jean.-Pierre et MAMDER Josué, 2003. – "Marché du travail, emploi et pauvreté au Togo : analyse et politiques", BIT, 134 p.
- LOCOH Thérèse, 1996. -"Changements des rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse ", in Coussy Jean. et Vallin Jacques. (dir.), *Crises et population en Afrique*, p. 445-469, Paris, CEPED, 580 p. (Les études du CEPED, n° 13).
- PICHE Victor et GINGRAS Lucie, 1998. – "Migrer un atout pour l'emploi?" in, Philippe Antoine, Dieudonné. Ouedraogo et Victor. PICHE (dir.), *Trois générations de citoyens au Sahel*. Paris, L'Harmattan, 276 p. (Collection Villes et Entreprises).
- PICHE Victor, 2004. – "Immigration et intégration dans les pays développés : un cadre conceptuel" in Graziella. Caselli, Jacques. Vallin et Guillaume. Wunsch (dir.), *Démographie : analyse et synthèses. Volume VI : Population et société*, p. 159-178, Paris, INED, 582 p.
- PICHE Victor, RENAUD Jean et GINGRAS Lucie, 2002. –"L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal : une approche longitudinale", *Population*, vol. 57, n°1, pp.63-90.
- PICHE Victor et YOUNOUSSI Zourkaleini, 2003. –*Migration et emploi urbain : le cas de Ouagadougou au Burkina Faso*, Communication à la Quatrième Conférence Africaine sur la Population, Tunis, 8-12 décembre 2003, 16 p.
- RAZAFINDRAKOTO Myreille., ROUBAUD François, 2002. – " Pauvreté et récession dans les métropoles africaines et malgaches : éléments de diagnostic ", in Jean Pierre CLING, Mireille RAZAFINDRAKOTO et François ROUBAUD (dir.), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, p. 111-140, Paris, Economica .
- TRIBALAT Michèle., 1996. – De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations étrangères en France, Paris, la Découverte-INED, 302 p.
- TRUSSELL James, HANKINSON Richard et TILTON Judith, 1992. – *Demographic applications of event history analysis*. – Oxford, Clarendon Press, 276 p.
- URD-DGSCN, 2002b. -*Famille, Migrations et Urbanisation au Togo: Fascicule 2: Résultats de l'enquête quantitative*. – Lomé, URD, 206 p. + annexes.
- URD-DGSCN, 2002d. -*Famille, migrations et urbanisation au Togo, Fascicule 4 : Migrations et insertion urbaine à Lomé*, Lomé, 122 p. + annexes.